

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 485

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2. Février 2007

L'usage permanent d'un langage anglicisé à l'excès, relayé complaisamment par la publicité et les médias, contribue à congestionner gravement la langue française. Un tel gavage de brouet «yankee» provoque la nausée.

## «Rating»

De l'anglais *to rate* «évaluer, estimer», ce mot comporte plusieurs sens: *a)* Mar. Indice exprimé en mètres ou pieds répartissant les voiliers ou yachts en plusieurs classes, d'après leurs caractéristiques techniques. Indice de performance; jauge. *b)* Indice qui classe les entreprises en fonction de leur solvabilité. *c)* Banque: notation (d'un fonctionnaire); cote d'une obligation. *d)* Aux Etats-Unis: indice d'écoute.

Pour les francophones: *évaluation, estimation, appréciation, notation, classement, cote, indice, échelon.*

(Défense du français, n° 485, février 2007)

## Résilier, résigner

La paronymie de ces deux verbes est souvent source de confusion comme dans cette phrase relevée dans un périodique français: «Après la mort de son père, il résilie ses charges et se retire dans ses terres.»

*Résilier* c'est mettre fin à un acte, un contrat, par la volonté des parties ou suite à un événement fortuit: résilier un bail.

*Résigner* signifie abandonner volontairement une fonction, un office, une charge; s'en démettre.

La phrase correcte est donc: «Il résigne ses charges...»

(Défense du français, n° 485, février 2007)

## «Slow up»

Une association romande invite le public à une journée de découverte curieusement appelée *slow up*... sans préciser si les inscriptions en langue française sont admises.

En anglais *to slow up* signifie «ralentir» (le mouvement, le pas, l'allure). Les participants, qu'on peut supposer francophones, comprendront que ce terme désigne une *marche*, une *marche populaire*, une *promenade*, une *balade* à allure modérée. Peut-être comprendront-ils aussi que les organisateurs de cette manifestation ne pouvaient faire autrement que de céder à la mode langagière de l'anglo-américain, langue toute parée du prestige de la modernité.

(Défense du français, n° 485, février 2007)

## «Stop-over»

En anglais: *to stop over* «faire escale». Ce terme d'aviation désigne l'arrêt volontairement prolongé d'un voyageur à un point quelconque du parcours. Au cas où l'usage du français ne poserait pas trop de problème de prononciation à un public francophone, on peut suggérer: *halte, escale aérienne, arrêt volontaire ou libre, escale prolongée.*

(Défense du français, n° 485, février 2007)

## Tant qu'à faire

Cette locution controversée signifie «au point où l'on en est; puisqu'il faut le faire; si l'on va jusqu'à; après tout». Elle est généralement considérée comme populaire et négligée. «Il est incorrect d'employer *tant qu'à faire*, il faut dire *à tant faire*, *à tant faire que de*» (Larousse du XX<sup>e</sup> s.).

«*A tant faire que de le rencontrer, j'aime mieux qu'il me voie autrement*» (Colette).

Cependant l'expression correcte *à tant faire que de*, lourde et peu élégante, est de plus en plus abandonnée pour la forme *tant qu'à faire* qui, bien que déconseillée, peut être considérée aujourd'hui comme admise par l'usage, en tout cas dans l'emploi oral.

Alors, tant qu'à faire, mieux vaut l'adopter.

(Défense du français, n° 485, février 2007)

## «Vigilant à»

Dans le métro parisien, on peut lire cette mise en garde contre les pickpockets (en français: voleurs à la tire): «Soyez vigilants à vos effets personnels.»

La *vigilance* désigne un état de veille, une surveillance attentive. L'adjectif *vigilant* signifie attentif, qui veille avec soin, qui se fait avec un soin soutenu, une attention active: une garde vigilante; des soins vigilants. Ne peut s'employer qu'absolument. C'est une erreur de faire suivre cet adjectif d'une préposition (à, sur, pour). Il faut dire: «Soyez attentifs à vos effets personnels»... et à la syntaxe.

(Défense du français, n° 485, février 2007)